



Afidol

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

ISSN : 2264 - 6701

INFOLIVE

2014
12

ENTRETIEN et CULTURE DE L'OLIVIER

Infolive n° 13 du 16 juillet 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte
d'Azur, Rhône-Alpes



Mouche de l'olive

Les niveaux de captures de mouches sont particulièrement élevés pour la saison. Une protection est généralement indispensable sur ce premier vol de mouches.

Irrigation

Dans les vergers où l'irrigation a été suspendue en raison des dernières précipitations, reprenez les arrosages. Les dernières pluies ont été globalement consommées.

CONSULTEZ
www.afidol.org

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier pour le compte de l'Association Inter-professionnelle de l'olivier (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentés sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Afidol



Région
PACA



LYONS
CENTRE DE LA MONTAGNE



- L A
D R O M E -
LE DÉPARTEMENT

Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer
et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive,
dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE)
N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007



FranceAgriMer



L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01

Mouche de l'olive

Observations *:

Comme annoncé dans les derniers Bulletins de Santé du Végétal Olivier, les seuils de risque sont largement dépassés. Les captures de mouches relevées sur le site Gestolive se situent à des niveaux historiquement très élevés pour la saison et cela à toutes les altitudes. Tous les secteurs oléicoles sont désormais concernés par la mouche de l'olive. Certains vergers sensibles présentent déjà une proportion inquiétante d'olives avec piqûres de ponte.

Consultez le site Gestolive pour vous tenir informés des relevés de piégeage. Depuis le site www.afidol.org, cliquez sur l'onglet « Gestolive » puis « afficher les cartes interactives » ou sur le lien : [Gestolive](#)

Évaluation du risque *:

Le risque de ponte est particulièrement élevé dans tous les terroirs oléicoles. L'absence de protection serait préjudiciable à la production d'olives, d'autant qu'aucun épisode caniculaire n'est attendu au cours des prochains jours pour limiter l'activité de ponte ou le développement larvaire.

Préconisations :

Préférez une « stratégie barrière », qui permet d'éviter les pontes sans produit insecticide.

Si le nombre de mouches capturées dans vos pièges augmente très vite et dépasse 5 mouches/piège/jour, appliquez un insecticide adulticide. Préférez le Spinosad avec attractif si votre verger est suffisamment éloigné d'arbres non traités ou traités à l'argile.

Lorsque le nombre de mouches capturées dans vos pièges diminue, faites un comptage des olives présentant des piqûres de ponte et vérifiez la présence de larves. Si vous observez plus d'1 % d'olives avec piqûres de ponte en vergers à olives de table ou plus de 3 % d'olives avec piqûres de ponte en vergers à olives à huile, un traitement larvicide curatif peut être appliqué. Attention toutefois au nombre de traitements larvicides limité à 4 dans l'année (2 pour chaque matière active utilisable) afin de gérer au mieux la fin de saison.

TOUS SECTEURS OLEICOLES

 Stratégie Barrière	<p>Appliquez une barrière minérale. Renouvelez-la dès l'apparition de zones de l'olive non couvertes, en cas de grossissement de l'olive, de pluies supérieures à 40 mm ou d'érosion par le vent.</p> <p>Choisissez entre les barrières à base de Kaolin calciné (liste sur Infolive n° 9). Selon les variétés, il est parfois nécessaire de faire la première application en deux passages, pour que toutes les olives soient bien recouvertes.</p> <p><i>Méthode alternative : sans</i></p>
 Stratégie Adulticide préventif	<p>Choisissez la stratégie adulticide, uniquement si le nombre de mouches augmente brutalement dans vos pièges sur votre parcelle</p> <p>Trois matières actives peuvent être utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Spinosad (Synéis appât) : 1,2 l/ha dans 30 l de bouillie; 4 applications /an maximum ; délai de rentrée : 6 heures ; ZNT : 5 m; Délais Avant Récolte : 7 j • Lambda cyhalothrine (nombreuses spécialités) : dose/ha selon spécialités ; 2 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 7 j • Deltaméthrine (Décis protech, Spil protech...) : 0,083 l/hl ; 3 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 7 j <p><i>Méthode alternative : préférez la stratégie barrière</i></p>
 Stratégie Larvicide curatif	<p>Choisissez la stratégie larvicide, uniquement si le nombre de mouches piégées diminue et si le taux d'olives présentant des piqûres de ponte dépasse 1 % en vergers à olives de table et 3 % en vergers à olives à huile.</p> <p>Deux matières actives peuvent être utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diméthoate (Rogor plus, Dimate BF400...) : 0,075 l/hl ; 2 applications / an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 5 m; Délais Avant Récolte : 28 j • Thiaclopride (Alanto, Calypso, Cousto...) : 0,025 l/hl ; 2 applications / an maximum ; délai de rentrée: 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 14 j <p><i>Méthode alternative : sans. Appliquez une barrière avant le prochain vol</i></p>
Attract & kill	<p>Les systèmes dits de « piégeage massif », consistant à installer un grand nombre de pièges alimentaires dans le verger, sont adaptés à des oliveraies de plus de 2 ha ou très isolées. Mieux vaut les utiliser sur le second ou troisième vol de mouches.</p>

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les ETP quotidiennes sont restées relativement stables en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, autour de 5 mm / j. Par contre, elles ont connu une nette progression en Languedoc-Roussillon.

Des pluies significatives mais inégales ont été relevées dans le Gard et dans le Sud Rhône-Alpes. Ailleurs, les pluies ont été globalement insignifiantes (moins de 10 mm). Les suivis tensiométriques réalisés sur nos vergers de référence indiquent des niveaux d'assèchement des sols qui justifient une **reprise des arrosages dans tous les secteurs oléicoles.**

Relevés météo du 7 juillet au 13 juillet 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moy. en mm / j		5,0	4,9	4,6	5,7	4,7	5,1	4,7	4,2	4,7	5,6	5,2	5,4
Cumul en mm sur la semaine	ETP	35	34	32	40	33	36	33	29	33	40	29	38
	Pluies	8	4	1	0	7	10	5	19	20	11	5	10

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre : si vous avez relevé plus de 40 mm cumulés au cours des quinze derniers jours, apportez 50 % de la dose préconisée dans le tableau ci-dessous.

Apports à prévoir sur un verger adulte pour moins de 40 mm de pluies cumulées au cours des 15 derniers jours :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,0	2,0	1,8	2,3	1,9	2,0	1,9	1,7	1,9	2,2	2,1	2,2
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,4	2,4	2,2	2,7	2,3	2,4	2,3	2,0	2,3	2,7	2,5	2,6
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,8	0,7	0,7	0,9	0,7	0,8	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		10,0	9,8	9,2	11,4	9,4	10,2	9,4	8,4	9,4	11,2	10,4	10,8

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showirrigsMap>

* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.